



Compte rendu CGT

Comité Social et Economique Central

7 mai 2020

Jeudi 7 mai s'est tenue une réunion extraordinaire du CSEC (ex-CCE) en présence de Madame Guillemet et messieurs Trappier, Segalen et Lherm.

Au fil des semaines, le PDG commence à lever son masque pour revenir aux fondamentaux :

Si le télétravail doit rester la norme pour les salariés qui le peuvent, concernant les salariés en production le ton est tout autre... « *La fête est finie, il faut se relever les manches, maintenant au boulot !* » : ainsi pourrait être résumée la réunion d'aujourd'hui...

→ Pour le PDG, les salariés en *zone verte*, peuvent sans risque reprendre le travail dès que leur agent de maîtrise les appelle.

→ Le travail en équipe est obligatoire 7h/13h pour le matin, 14h/20h pour l'après midi limité certes à 6h par jour,... mais payé en « normal » pour les salariés qui étaient en « normal » avant le confinement en équipe pour ceux qui étaient en équipe avant le confinement (?).

→ Le PDG l'annonce désormais franchement, même si il y met les formes en expliquant qu'il faut respecter les mesures barrières, mais il veut tout remettre le plus vite possible en fonctionnement normal (cantine,...), sur des journées complètes.

La « phase 2 » de reprise commence lundi 11 mai et s'étalera sur le mois de mai. Toutes les activités reprennent, en effectifs réduits :

Effectif sur site							
	PHASE 1 (26 mars)			PHASE 1+		PHASE 2	
	Effectif total	Effectif sur site	Pourcentage	Effectif total	Pourcentage	Effectif total	Pourcentage
ARGENTEUIL	670	42	6,3%	162	24,2%	305	45,5%
ARGONAY	427	80	18,7%	121	28,3%	225	52,7%
BIARRITZ	868	50	5,8%	101	11,6%	362	41,7%
ISTRES	633	104	16,4%	149	23,5%	307	48,5%
MARTIGNAS	472	54	11,4%	117	24,8%	227	48,1%
MERIGNAC	1 747	357	20,4%	327	18,7%	614	35,1%
POITIERS	110	30	27,3%	42	38,2%	94	85,5%
SAINT CLOUD	3 242	328	10,1%	473	14,6%	630	19,4%
SECLIN	377	18	4,8%	87	23,1%	227	60,2%
SOCIETE	8 546	1 063	12,4%	1 579	18,5%	2 991	35,0%

Les sous-traitants / prestataires / intérimaires s'ajoutent à ces chiffres.

Concernant la **zone rouge** (Argenteuil, St Cloud et Seclin), le PDG confirme que le retour au travail continue de se faire uniquement au volontariat : Les salariés qui ne se sentent pas rassurés par la situation sanitaire peuvent rester chez eux (au chômage partiel). La situation sera revue lorsque le 95, le 92 et le 59 repasseront en zone verte.

Concernant les gardes d'enfants, rien n'est encore défini, il faudra attendre encore quelques jours pour connaître les dispositions du gouvernement.

Le PDG a ensuite évoqué l'avenir : la « phase 3 » prévue pour le mois de juin (sans date précise pour l'instant) consistera en un retour sur des journées complètes.

Le PDG a terminé en évoquant les grandes difficultés rencontrées par la « supply chain » (les sous-traitants, desquels nous sommes devenus, au fil du temps, complètement dépendant).

Ce n'est pourtant pas faute d'alertes répétées depuis des années par la CGT sur la dangerosité de la sous-traitance à outrance menée depuis 10 ans. Les savoir-faire perdus, pour des motifs de soi-disant « baisse des coûts », sont extrêmement nombreux... nous mesurons aujourd'hui le danger de ces politiques de courte vue.

Suite à l'insistance de la CGT sur la nécessité de discussions sur le sujet d'une réduction globale du temps de travail (pour aller vers les 32 heures), le PDG déclare qu'il « n'est jamais opposé au dialogue »... charge aux salariés de le convaincre d'avancer vraiment sur le sujet maintenant !

A l'issue de la réunion, suite à l'intervention de la CGT, le PDG est revenu sur les modalités prévues par Mme Guillemet au sujet des congés 2020 à poser avant le 31 mai 2020, pour les salariés ayant repris le travail : une nouvelle réunion est finalement programmée afin d'entériner la possibilité de placer ces jours en « Compte Epargne Temps ».

Des réunions de CSE déclinant le « plan de reprise phase 2 » seront organisées sur tous les établissements la semaine prochaine.

Un prochain CSEC extraordinaire sera programmé mi-mai pour faire un nouveau point sur la situation.

Vos représentants CGT au CSEC :

Yannick Duigou (Argenteuil)

Romain Clerc (Argenteuil)

Jean-Michel Harosteguy (Biarrtiz)

Damien Jouanne (Argenteuil)